

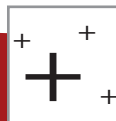
Cinq contrats cadre de formation avec le Parlement européen

2006-2008



Activités du projet

- L'objectif général est de développer les capacités individuelles du personnel, de permettre au Parlement de s'adapter aux changements nécessaires et d'anticiper l'avenir en préparant constamment les individus et les équipes. Les formations sont donc essentiellement orientées vers l'activité professionnelle du personnel du Parlement européen. Les méthodologies permettant un transfert maximal de compétences sur le lieu de travail seront privilégiées. Domaines d'intervention : communication écrite et orale ; gestion des processus et organisation ; développement de fonctions occasionnelles ; gestion documentaire



Nature des services fournis

- Conception de supports pédagogiques sur mesure
- Animation des formations
- Suivi pédagogique
- Missions de consultation et d'accompagnement individuel



Pays

Belgique,
Luxembourg

Montant total du projet : environ 2M€
Financement : Parlement européen